



Pour une école qui s'adapte à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire

Catherine Lebossé
Coordonnatrice de la Commission de l'enseignement secondaire
Conseil supérieur de l'éducation

Congrès international « LA COMMUNAUTÉ RÉUNIE... POUR UNE ÉDUCATION RÉUSSIE! »
7^e Congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)

Québec, 26 avril 2018

depuis
1964

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 



Mise en contexte

Un système scolaire performant, mais...

- **Des objectifs inachevés :**
 - Conduire tous les élèves vers la réussite
 - Concrétiser les visées inclusives du système
- **Des actions prioritaires :**
 - Remettre le cap sur l'équité
 - S'adapter à la diversité des élèves

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 

Plan

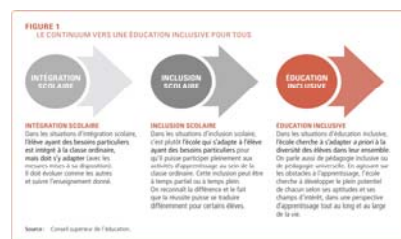
- **État de situation**
 - La diversité des élèves : réalités et limites
 - Des enjeux dignes d'attention
- **Des milieux scolaires qui se sont mis en mouvement et ont modifié leurs pratiques**
- **Vers une éducation inclusive pour tous**
 - Trois grands principes
 - Six orientations
- **Conclusion**

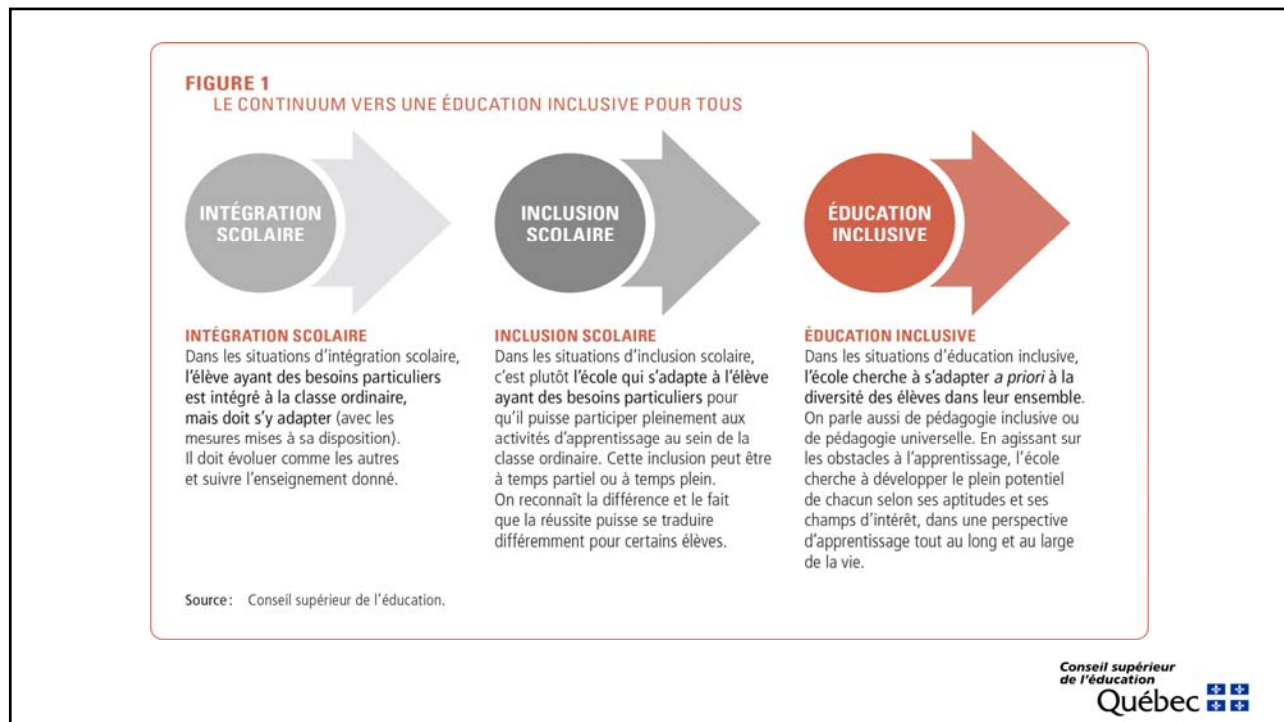


État de situation

la diversité des élèves : réalités et limites

- Une diversité aux mille visages
- Un système scolaire sous pression
- Vers une éducation inclusive

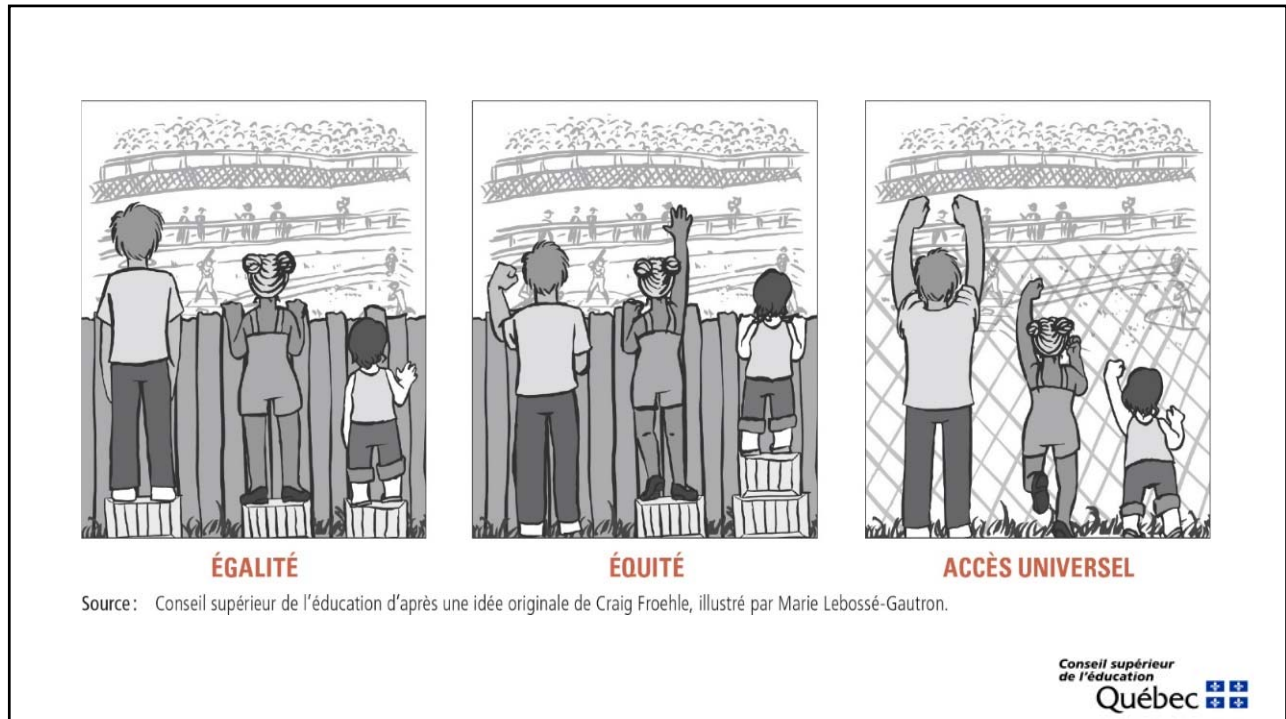




État de situation des enjeux dignes d'attention

- **Des actions qui ne sont pas toujours cohérentes avec les visées d'une éducation inclusive**
 - Les conditions favorables à l'éducation inclusive
- **La multiplication des acteurs et le morcellement des interventions**
 - Les actions collaboratives
- **La médicalisation des difficultés scolaires**
 - Des approches qui envisagent la diversité autrement

Conseil supérieur de l'éducation
Québec



Des initiatives inspirantes

des systèmes et des milieux scolaires qui se sont mis en mouvement et ont modifié leurs pratiques

- À l'international et au Canada
- Au Québec

Étude de cas multiples (écoles qui concrétisent les visées inclusives)

Écoles primaires	Écoles secondaires
L'accueillante	L'accueillante
L'engagée	La bienveillante
L'internationale	L'acadienne
La communautaire	L'anglophone
La boréale	La résiliente
La littéraire	

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 

Ce que le Conseil retient des expériences étrangères

- **Une évolution similaire des systèmes inclusifs**
 - De la ségrégation à l'inclusion en passant par l'intégration
 - De l'accès de tous à l'éducation à la réussite pour tous
 - L'exigence d'une formation de base commune
 - La remise en question des catégories *a priori* de difficultés ou de handicaps
 - La dissociation du financement des catégories
 - L'affirmation d'une logique inclusive

Ce que le Conseil retient des expériences étrangères

- **Il n'existe pas de modèle idéal, mais :**
 - Des cheminements proches
 - Des défis semblables
- **Des pratiques qui servent les visées inclusives**

Par exemple :

 - Virage vers des pratiques plus universelles
 - Éloignement du diagnostic médical
 - Réorganisation des services spécialisés
 - Évaluation des dispositifs pour s'assurer qu'ils sont véritablement « capacitants »
 - Inclusion qui commence le plus tôt possible

Ce que le Conseil retient des écoles visitées

- **Processus de mobilisation semblable**
- **Des bénéfiques qui font une différence**
- **Pratiques qui servent les visées inclusives**
 - Leadership pédagogique, partagé et participatif
 - Réorganisation des services éducatifs et complémentaires
 - Regards croisés et analyse pédagogique
 - Pratique réflexive, collaboration et développement professionnel
 - Ajustement des pratiques d'enseignement
 - Flexibilité des parcours, des structures et des interventions

Trois grands principes qui se sont imposés à l'issue des travaux

- **Envisager la diversité des élèves dans leur ensemble et offrir une éducation inclusive pour tous**
- **Maintenir des exigences élevées pour chaque élève et persévérer dans la recherche de solutions jusqu'à sa réussite**
- **Agir en amont sur les obstacles à l'apprentissage et privilégier les réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels**

POUR UNE ÉCOLE RICHE DE TOUS SES ÉLÈVES

S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire

TROIS GRANDS PRINCIPES À CONSIDÉRER

- ENVISAGER LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES DANS LEUR ENSEMBLE ET OFFRIER UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS
- MAINTENIR DES EXIGENCES ÉLEVÉES POUR CHAQUE ÉLÈVE ET PERSISTER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS JUSQU'À SA RÉUSSITE
- AGIR EN AMONT SUR LES OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE ET PRIVILEGIER LES RÉPONSES COLLECTIVES QUI PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

ORIENTATION 1	ORIENTATION 2	ORIENTATION 3	ORIENTATION 4	ORIENTATION 5	ORIENTATION 6
Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.	Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.	Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.	Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.	Raffermir les visées inclusives et promouvoir la diversité.	Élargir le champ des possibles.
<p>Recommandations aux milieux scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Se doter de mécanismes qui permettent aux membres de l'équipe école : <ul style="list-style-type: none"> de bien connaître chaque élève de planifier les activités qui renforcent les liens entre les élèves et les adultes de jumeler chaque élève à un adulte, le temps que il puisse trouver un bon de confiance de faciliter la circulation de l'information et la coordination des actions de former et d'accueillir les parents, et de mettre à contribution la connaissance qu'ils ont de leur jeune de prendre connaissance des ressources disponibles dans la communauté pour contribuer positivement à la réussite des élèves Offrir de l'aide dès que la difficulté se manifeste, sans attendre l'école, et poursuivre la recherche de solutions pour conduire chaque élève jusqu'à sa réussite Aménager le temps adéquatement pour consacrer un moment particulier aux ajustements nécessaires (priorité à l'école, sous-groupes de besoins, etc.) au sein de la grille horaire de tous les élèves et apporter une réponse collective à la diversité des besoins Utiliser la marge de manœuvre existante pour adapter les parcours scolaires aux besoins des élèves (avec l'aide additionnelle pour les parents) en s'appuyant sur les interventions les mieux articulées 					
<p>Recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser le Recensement de l'état des lieux des écoles Accorder un budget d'innovation pluriannuel (de trois à cinq ans) aux écoles qui se mobilisent dans une perspective d'éducation inclusive Reconnaître de manière officielle la formation générale acquise par des élèves ayant pu accéder, leur système scolaire secondaire Assurer l'accès à l'éducation inclusive pour tous les élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire, Québec, Le Canada, 103 p. 					
<p>Recommandations aux établissements d'enseignement supérieur et au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPEF)</p> <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les programmes de formation inclusive du personnel scolaire permettent de développer les aptitudes, les connaissances et les compétences liées aux exigences d'une éducation inclusive tout au long du continuum de formation 					

Les contenus présentés sur cette page sont tirés de :
 - Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Canada, 103 p.

Une présentation de : **Conseil supérieur de l'éducation Québec**

En collaboration avec : **CTREQ** (Centre de recherche pour la réussite éducative du Québec)

DES ÉCOLES INSPIRANTES QUI S'ADAPTENT À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES

Des exemples concrets mis en place dans les écoles citées dans l'avis : Pour une école riche de tous ses élèves

ORIENTATION 1

Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.

Des exemples concrets :

- Utiliser des tableaux de bord et outils synthétiques qui favorisent la circulation de l'information simplifiée de faciliter le cheminement scolaire de l'élève
- Jumeler chaque élève à un adulte référent et prévoir des modalités de suivi pour l'élève et sa famille
- Développer le lien maître-élève par des activités hors classe reconnues dans la tâche du personnel enseignant
- Recourir aux compétences des parents et des résidents de la communauté pour soutenir les apprentissages des élèves (assemblées, temps de lecture partagée entre un élève et une personne aînée, animation d'une activité scientifique par un parent pour un groupe d'élèves, contribution du personnel de la bibliothèque municipale et d'organismes communautaires à des activités d'animation de la lecture)

LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS

INTEGRATION SCOLAIRE

Dans les situations d'intégration scolaire, l'élève a des besoins particuliers et est intégré à la classe ordinaire, mais doit s'adapter à son milieu scolaire à l'école.

→

INCLUSION SCOLAIRE

Dans les situations d'inclusion scolaire, l'élève a des besoins particuliers et participe pleinement à la classe ordinaire. Cette inclusion peut se faire à temps partiel ou à temps plein. On reconnaît la différence et le fait que la réussite puisse se traduire différemment pour certains élèves.

→

ÉDUCATION INCLUSIVE

Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à adapter à priori la diversité des élèves dans leur ensemble. On parle aussi de pédagogie inclusive ou de pédagogie universelle. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chaque élève en s'appuyant sur ses atouts et ses forces, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Source : Conseil supérieur de l'éducation

ORIENTATION 2

Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.

Des exemples concrets :

- Personnaliser la grille horaire afin d'aménager un espace-temps adapté aux besoins différents des élèves (exemple : modifier l'organisation des périodes afin de libérer un temps incrusté à l'école pour la rééducation, le langage, les sous-groupes de besoins, la rééducation ou encore des activités pédagogiques enrichissantes)
- Développer une connaissance approfondie des parcours de formation possible pour aménager une réponse adaptée à l'élève (exemples : formation à distance, scolarisation à temps partiel, horaire allégé)
- Aménager un local ouvert à tous (Bureau d'appariement, trousses collaboratif, enrichissement, etc.)
- Proposer des camps pédagogiques hors-école

ORIENTATION 3

Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.

Des exemples concrets :

- Aménager le classeur pour permettre le travail individuel, travail d'équipe ou individuel, ateliers autonomes, zones de travail d'orientation
- Mettre à jour sur l'acte éducatif en classe afin de soutenir l'élève (exemple : l'orthopédagogue travaille en collaboration avec l'enseignant pour développer des activités et intervenir auprès des élèves, du groupe (dans un moment des difficultés d'apprentissage et aider l'élève à développer ses compétences, être des élèves concernés, surveillance additionnelle)
- Prévoir du temps supplémentaire à accorder aux élèves ayant des besoins particuliers au sein même de la grille horaire (exemple : dans une période de 60 minutes, planifier un moment de 10 minutes). Ces temps les amènent à participer à des activités hors de l'école que pour le personnel enseignant de la classe, être des élèves concernés, surveillance additionnelle)
- Offrir à tous les élèves des ateliers de gestion du stress, de gestion des conflits ou de médiation de travail

ORIENTATION 4

Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.

Des exemples concrets :

- Afin de favoriser un climat bienveillant, d'entraide et de soutien dans l'équipe-école, créer des lieux de vie intermédiaires permettant un échange, l'entraide et le soutien
- Réaliser un espace-temps de travail collaboratif de qualité inscrit dans la tâche de tout le personnel de l'école
- Prévoir systématiquement le temps de planification des leçons entre le personnel professionnel et le personnel enseignant, en dirigeant les interventions vers la classe d'origine, les deux enseignants de 1^{er} année et l'orthopédagogue ont une période libre conjointe qui sert à planifier le soutien à offrir aux élèves de la classe

ORIENTATION 5

Raffermir les visées inclusives et promouvoir la diversité.

Des exemples concrets :

- La diversité est vue comme une richesse et non comme un problème, et cette vision est communiquée et partagée par tout le personnel de l'école et les parents
- Une école est permise en fonction de ce qui la caractérise (partant de l'équipe), dans les écoles vont passer d'un milieu à un autre (exemple : dans une école qui offre à la fois du 1^{er} cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire, le personnel enseignant facilite la transition générale vers les élèves en travaillant l'arrivage du programme sur le plan pédagogique)
- Les projets pédagogiques sont axés à tous les élèves et favorisent le milieu scolaire (exemple : élève qui approuve des difficultés qui est en échec et mathématique peut poursuivre son programme de bien-être, amène de nouveaux le soutien d'un enseignant ressource afin d'être d'accueillir du travail)

Les contenus présentés sur cette page sont tirés de :
 - Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Canada, 103 p.
 - Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ). Étude de cas : des écoles inspirantes qui s'adaptent à la diversité des élèves. Document complémentaire de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Canada, 103 p.

Une présentation de : **Conseil supérieur de l'éducation Québec**

En collaboration avec : **CTREQ** (Centre de recherche pour la réussite éducative du Québec)



Orientations et recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

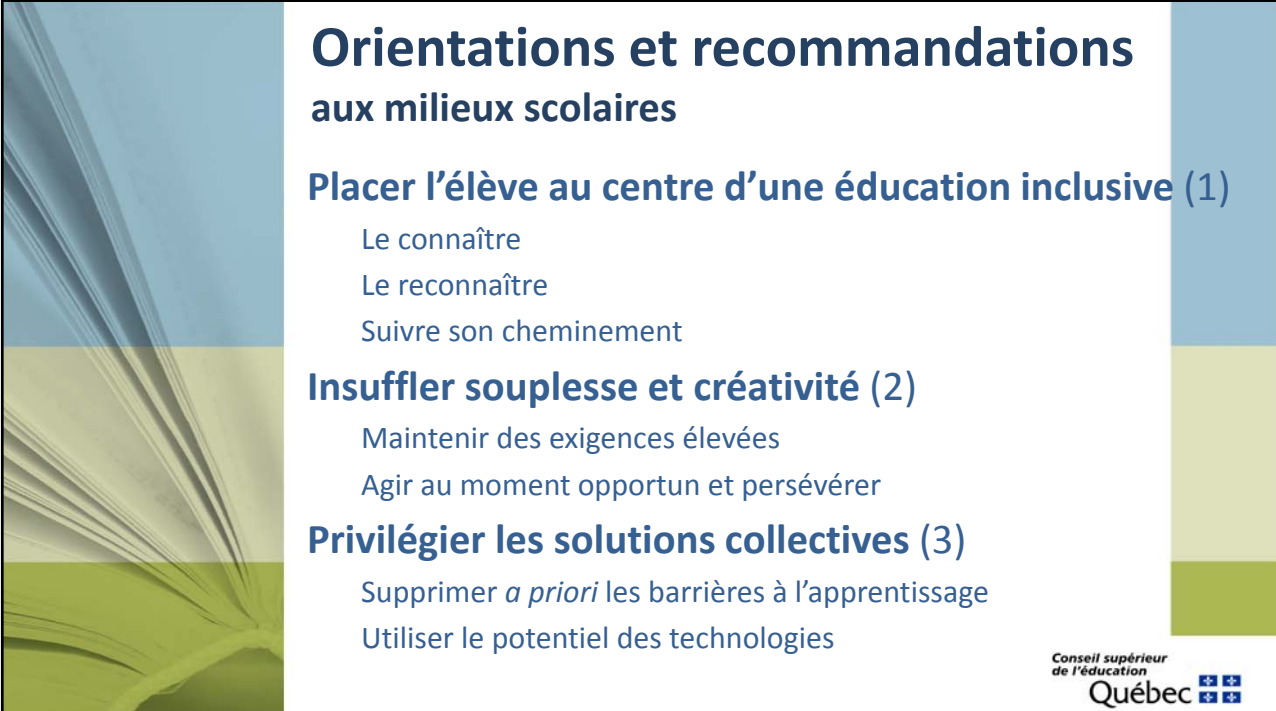
Réaffirmer les visées inclusives et promouvoir la diversité (5)

Élargir le champ des possibles (6)

Et des **recommandations** sur différents éléments :

- Le financement
- Le numérique
- La formation du personnel scolaire
- La recherche

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 



Orientations et recommandations aux milieux scolaires

Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive (1)


- Le connaître
- Le reconnaître
- Suivre son cheminement

Insuffler souplesse et créativité (2)

- Maintenir des exigences élevées
- Agir au moment opportun et persévérer

Privilégier les solutions collectives (3)

- Supprimer *a priori* les barrières à l'apprentissage
- Utiliser le potentiel des technologies

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 

Orientations et recommandations aux milieux scolaires

Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique (4)

- Un **leadership pédagogique** qui soutient la mobilisation
- Un **espace-temps de qualité** pour une pratique réflexive collective régulière
- L'**analyse pédagogique** au cœur des pratiques collaboratives
- Bâtir une **expertise collective**
- Une **mobilisation** des données de la recherche et un partage d'expertise

Conclusion

Offrir une éducation inclusive à tous les élèves est une **responsabilité collective** qui implique que l'ensemble du système y contribue et que chaque personne apporte sa pierre à l'édifice.

Conseil supérieur de l'éducation

L'avis, le sommaire (versions française et anglaise) et l'étude de cas sont accessibles en version électronique sur le site Internet du Conseil, à l'adresse suivante :

www.cse.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire de l'avis, communiquez avec nous

- par téléphone : 418 643-3851
- par courrier électronique : conseil@cse.gouv.qc.ca